



Villers-la-Montagne, le 25 août 2020

Division d'Exploitation de METZ
District de METZ
CEI de Villers-la-Montagne

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie de Mont-Saint-Martin

Affaire suivie par : Benoît RACADOT

Tél. : 03 82 24 01 70 - Fax : 03 82 24 01 79

Courriel : benoit.racadot@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur,

Dans le cadre des travaux de réparations localisées des chaussées dans les deux sens de circulation de la route nationale RN52, ceux-ci impliquent les mesures d'exploitation suivantes :

NUIT DU LUNDI 07 SEPTEMBRE 2020 AU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020 -- DE 21H00 À 5H00
NUIT DU MARDI 08 SEPTEMBRE 2020 AU MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2020 -- DE 21H00 À 5H00

Les travaux nécessitent d'interrompre la circulation sur la RN-52 :

- entre les échangeurs n°16 [Mont-Saint-Martin Centre] et n°17 [Mont-Saint-Martin VAL] dans le sens Metz-Belgique.
- entre les échangeurs n°18 [Longlaville] et n°16 [Mont-Saint-Martin Centre] dans le sens Belgique-Metz.

Les itinéraires de déviation sont les suivants :

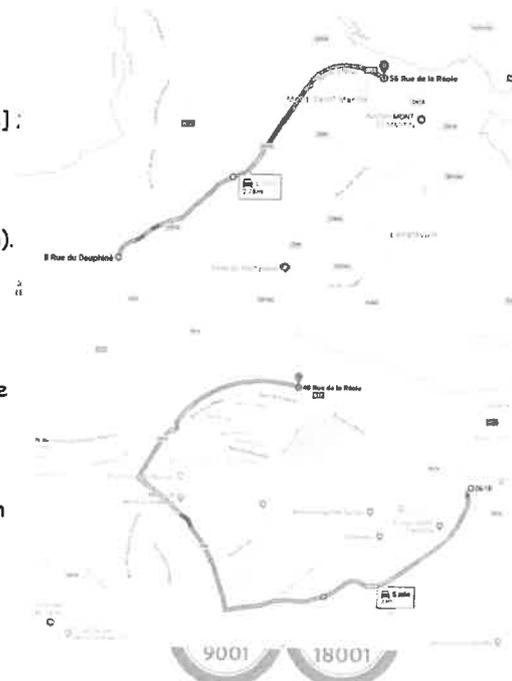
Dans le sens Metz-Belgique

Section courante en provenance de Metz

- N52 - Sortie obligatoire à l'échangeur n°16 [Mont-St-Martin Centre] ;
- Bretelle de sortie N52 vers RD918 (Mont-Saint-Martin Centre) ;
- RD918 - Longwy-Mont-Saint-Martin (direction Mont-St-Martin) ;
- Giratoire RD918 vers Bretelle N52 (direction Arlon) ;
- N52 - Entrée à l'échangeur de Mont-St-Martin VAL (direction Arlon).

Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°18 [Longlaville]

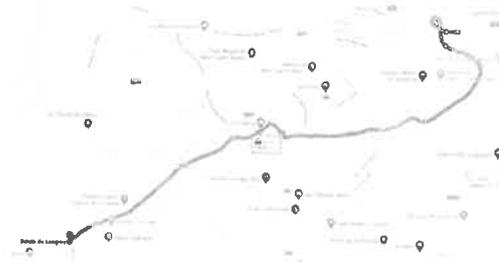
- Depuis le giratoire de l'Europe ;
- Commune de Mont-St-Martin (Avenue de l'Europe, rue Mathieu de Dombasle) ;
- RD46 (Rue du 8 mai 1945) ;
- RD918 (Boulevard de Metz) en direction d'Aubange ;
- N52 - Entrée à l'échangeur n°17 [MontSaint -Martin VAL] (direction Arlon).



Dans le sens Belgique- Metz

Section courante en provenance de la Belgique

- N52 - Sortie obligatoire à l'échangeur n°18 [Longlville] ;
- Bretelle de sortie N52 vers RD918 ;
- Giratoire de l'Europe ;
- Commune de Mont-St-Martin (Avenue de l'Europe, rue Mathieu de Dombasle) ;
- RD46 (Rue du 8 mai 1945), RD918 (Boulevard de Metz) ;
- N52 - Entrée à l'échangeur n°17 [Mont-St-Martin VAL] (direction Metz).



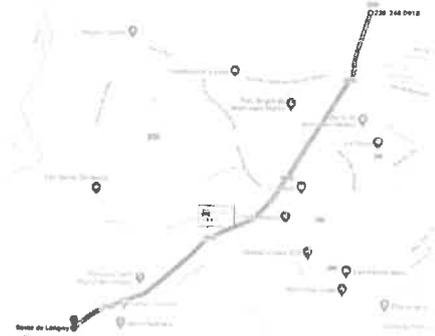
Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°18 [Longlville]

- Depuis le giratoire de l'Europe ;
- Commune de Mont-St-Martin (Avenue de l'Europe, rue Mathieu de Dombasle) ;
- RD46 (Rue du 8 mai 1945), RD918 (Boulevard de Metz) ;
- N52 - Entrée à l'échangeur n°17 [Mont-St-Martin VAL] (direction Metz).



Fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur n°17 [Mt-St-Martin VAL]

- Depuis la bretelle d'entrée ;
- Commune de Mont-Saint-Martin (Avenue de l'Europe, rue Mathieu de Dombasle)
- Routes Départementales RD46 (Rue du 8 mai 1945), RD918 (Boulevard de Metz, Route de Longwy)
- Commune de Longwy (Route de Longwy)
- N52 - Entrée à l'échangeur n°16 [Mont-Saint-Martin Centre] (direction Metz).



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me donner votre avis par retour de mail, dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le responsable du Centre d'Entretien et d'Intervention
de Villers-la-Montagne
Benoît RACADOT

signé